



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0542

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Inter-soie France pour l'organisation de la 11ème édition du Marché des soies du 19 au 22 novembre 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gaillout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

Conseil du 21 septembre 2015**Délibération n° 2015-0542**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Inter-soie France pour l'organisation de la 11ème édition du Marché des soies du 19 au 22 novembre 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Reconnue dans le monde entier, la soie est un des emblèmes de Lyon, qui allie dimensions patrimoniale et créative. Les entreprises de soieries lyonnaises restent à ce jour, grâce à leur savoir-faire allié à leur inventivité et leur innovation technologique, les fournisseurs privilégiés des grandes maisons de la haute couture et de l'édition la plus exigeante présente dans le monde entier. Le Marché des soies illustre le dynamisme de la filière soie "made in France" et l'engagement d'une profession dont l'excellence constitue la source d'un rayonnement international incontesté.

L'association Inter-soie France, créée en mai 1991, est un organisme professionnel qui a pour objet de traiter des sujets se rapportant à la soie avec les instances nationales, européennes et internationales. Inter-Soie France compte 36 membres et regroupe tous les maillons de la filière : marchands de soie, mouliniers, tisseurs, ennoblisseurs, fabricants, producteurs de fils à coudre, ainsi que des organismes scientifiques et techniques. Inter-Soie France assure la communication, la promotion de la soie ainsi que la défense de son image.

Inter-soie France a été à l'initiative de la création du Marché des soies qui connaîtra sa 11ème édition en 2015 afin de promouvoir auprès du grand public, la soierie lyonnaise, les entreprises de soierie de la région ainsi que les jeunes créateurs. Sur cette thématique, le Marché des soies est l'événement annuel de référence unique en France qui n'a pas d'équivalent en Europe. C'est un temps fort des manifestations programmées à Lyon qui bénéficie du soutien de la Ville de Lyon, de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et de la Métropole de Lyon.

Le Marché des soies est un événement de promotion de la filière soie qui permet au grand public de découvrir la richesse industrielle du textile de luxe du territoire et de mettre en valeur les savoir-faire et les innovations de ces entreprises. Les grandes maisons de soieries présentent au grand public leurs produits : tissus, produits finis et accessoires jusque là réservés à la haute couture et aux éditeurs. A chacune de ses éditions, au-delà de l'événement commercial, le Marché des soies propose un programme d'animations visant à mieux faire connaître les dimensions techniques, culturelles et patrimoniales de cette filière et de ses différents acteurs.

a) - Objectifs

La Métropole de Lyon accompagne le développement des événements permettant d'affirmer l'image et le rayonnement de l'agglomération lyonnaise dans les secteurs de la mode et de la création afin de :

- consolider l'identité mode de l'agglomération lyonnaise aux niveaux régionaux et nationaux, en se positionnant sur un créneau spécifique et différenciant, les tissus hauts de gamme et l'univers de la soie, élément de l'identité de notre territoire,
- sensibiliser et stimuler la demande pour les entreprises locales,
- favoriser la création par une émulation collective autour d'une thématique partagée,
- mettre en avant et impliquer les acteurs importants du monde de la mode et de la création,

- soutenir un événement touristique qui allie à la fois la dimension patrimoniale et la dimension créative de la soie.

Cet événement est idéalement placé dans le calendrier pour les achats des cadeaux de fin d'année.

Pour atteindre ces objectifs, la Métropole de Lyon souhaite renouveler son soutien à l'association Inter-soie France pour l'organisation de la 11ème édition du Marché des soies à Lyon.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014

Par délibération n° 2014-0359 du 3 novembre 2014, la Communauté urbaine de Lyon a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Inter-soie France dans le cadre de l'organisation du 10ème Marché des soies pour l'année 2014.

La 10ème édition du Marché des soies s'est tenue du 20 au 23 novembre 2014 au Palais du Commerce de Lyon avec 33 stands exposants dont 12 nouveaux exposants renouvelant ainsi l'offre et, ce, afin de conquérir de nouveaux segments de visiteurs. Le Village des Créateurs a participé à cette édition du Marché des soies avec trois de ses créateurs. Les visiteurs ont pu bénéficier d'un service de conseil pour leurs achats de tissus d'ameublement et de d'habillement.

Un nouveau site web a été mis en place mettant mieux en valeur les exposants et les créateurs qui animent les ateliers. Un accent particulier a été mis sur les réseaux sociaux et le community management autour du développement d'une page Facebook et d'un compte Twitter, avec un objectif affiché d'élargir la cible en s'adressant au public jeune et d'attirer une nouvelle clientèle sur le Marché des soies.

c) - Bilan

Cette 10ème édition au Palais du commerce à Lyon a reçu plus de 14 000 visiteurs soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année 2013. Tous les exposants des précédentes éditions avaient reconduit leur participation. Les entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 522 000 €, le plus important depuis la création de cet événement et les entrées payantes ont assuré une recette de plus de 21 000 €. Un programme d'activités artistiques et pédagogiques renouvelé a été proposé aux visiteurs. Le Marché des soies a bénéficié de la visite d'une délégation japonaise de la Ville de Yokohama, notre ville partenaire au Japon, avec laquelle l'origine de nos relations tient au commerce de la soie.

Parallèlement, s'est déroulée la 7ème édition du Novembre des Canuts consacré à l'histoire lyonnaise de la soie et au festival Labelsoie. La vocation de cet événement était de mettre en avant la richesse du secteur, de valoriser la diversité de ses innovations à la fois technique et sociale. Il a montré que Lyon a su prendre appui sur un héritage exceptionnel pour continuer à construire l'avenir, en devenant un acteur majeur de la création, du design textile et des tissus techniques en Europe.

d) - Programme d'actions pour l'année 2015 et plan de financement prévisionnel

L'édition 2015 du Marché des soies proposera plus de 30 espaces exposants avec la volonté pour Inter-Soie France d'inviter des nouveaux venus, industriels et créateurs. La marraine de cette édition sera la créatrice Chantal Thomass qui apportera sa notoriété et son potentiel de communication à l'événement. Chantal Thomass portera l'opération caritative "Carré de soie" : un carré dessiné par elle-même et tissé par les ateliers de soyeux lyonnais, partenaires du projet. Cette création sera vendue en série limitée au bénéfice de l'association "Toutes à l'école" fondée en 2005 par Tina Kieffer, journaliste et ancienne rédactrice en chef de Marie-Claire. La mission de l'association est de permettre à des jeunes filles parmi les plus démunies d'accéder à une scolarisation de haut niveau afin de les conduire à un métier qui leur apportera liberté et dignité.

Un programme d'animations culturelles et pédagogiques mis en place avec des partenaires comme le Musée des Tissus, les associations comme Soierie vivante, le Village des Créateurs, le Musée Gadagne, le Lycée Diderot, la Maison des Canuts, la commission séricicole internationale et des écoles de mode sera proposé.

Dans le même temps, le Festival Labelsoie, proposera également une programmation très largement ouverte au plus large public permettant de parcourir les lieux dédiés à la soie.

La tarification reste inchangée pour 2015 : 2 € le ticket journée pour les adultes, 3 € le pass Marché pour toute la durée de l'événement.

Afin de donner la meilleure visibilité et de toucher une cible de visiteurs élargie, un ambitieux plan de communication est mis en œuvre ainsi qu'un partenariat avec l'Office du tourisme de la Métropole.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
communication-relations presse	61 000	stands	95 000
visuels-scénographie	32 000	retrocession exposants	35 000
location salles	53 000	Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (prêt de salles)	53 000
ateliers-fournitures animations	8 000	Métropole de Lyon	32 000
logistique, matériel	69 000	Unitex	20 000
divers	9 000	Apicil	5 000
coordination	28 000	entrées payantes	20 000
Total	260 000	Total	260 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2015 d'un montant de 32 000 € au profit de l'association Inter-soie France pour l'organisation de la 11ème édition du Marché des soies qui se déroulera du 19 au 22 novembre 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 32 000 € au profit de l'association Inter-soie France dans le cadre de la 11ème édition du Marché des soies du 19 au 22 novembre 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Inter-soie France définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 090 - opération n° 0P02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.